



Mise en conformité avec l'article R213-13 du Code Pénitentiaire - Fermeture progressive des portes du CP Lannemezan

Une réunion a eu lieu ce mercredi 30 avril au CP Lannemezan. Elle a porté sur **la mise en conformité avec l'article R213-13 du Code Pénitentiaire**, imposée par la DAP et confirmée par le Garde des Sceaux suite à son discours à l'Assemblée Nationale du 29 avril 2025. **La fermeture des portes est désormais actée.** Elle s'inscrit dans une volonté forte de sécurisation, sans confusion avec un régime différencié.

Lors de cette séance étaient présents :

- Mme la Directrice Interrégionale Adjointe
- Mme la Directrice
- Mme la Directrice de Détention
- Le Chef de détention
- L'Officier sécurité
- L'Officier atelier
- Les Officiers bâtiments A/B/C
- Une CPIP
- Les gradés de détention du jour
- Les représentants syndicaux FO et UFAP. SPS absent

Modalités de mise en œuvre :

Fermeture progressive :

- **Étape 1** : Fermeture des unités B1 Nord et B1 Sud
 - Travail **en binôme obligatoire**
 - Application sur **15 jours**, suivie d'une visio avec la DI pour retour d'expérience
 - Si résultats satisfaisants, passage à l'étape suivante (non précisée)
 - Fermeture complète prévue pour le **dernier trimestre 2025**
 - **Pause estivale** : aucune fermeture d'étage en juillet/août, reprise en septembre
 - **La date de la mise en œuvre est très proche**, bien qu'aucune date officielle n'ait été communiquée.
- Il est évident pour tous que cette échéance approche à grands pas
- Mme la Directrice **choisira elle-même les agents** qui seront affectés au B1 Nord et B1 Sud

Renforts et sécurité :

- **ERIS** : présence au démarrage, puis pré-alerte (45 min). Redéploiement possible en cas de tension.
- **ESLP** : présents, sans mission spécifique sauf urgence.
- Présence du DI, DIA, DSD **dès le jour 1.**
- **Présence mensuelle** de la DI 1 fois par mois sur une durée de 6 mois

Organisation opérationnelle :

- Les officiers et gradés seront **présents de 7h à 18h45** dans les bâtiments.
- **Réactivation du PIC 1er étage** avec étude en cours pour équipement informatique.
- Préparation sécuritaire : alerte préfecture, gendarmerie, parquet + **4 cellules QD réservées**.
- **Des entretiens avec certains détenus** sont prévus en amont du déploiement.

Vision et pratiques professionnelles :

- **Le retour de la MCI** (prévu en mai) n'a pas été très élogieux sur les pratiques professionnelles
- C'est Mme la Directrice **qui a fait venir la MCI une première fois** spécifiquement pour l'aider à **fermer intégralement les portes** de la Centrale, marquant ainsi une démarche volontaire et assumée de sa part.
- Une **accentuation du contrôle** des pratiques est attendue : les mauvaises habitudes doivent disparaître
- Le **savoir-faire des agents est reconnu**, la DI fait confiance à ses équipes
- Pour la DI et la direction, **aucun doute** sur la nécessité et la faisabilité de la fermeture, mais **la durée dans le temps est essentielle**

Position et vigilance de FO Justice Lannemezan :

Un **entretien personnel avec la DIA** a permis de réaffirmer la nécessité de renforcer les équipes pour garantir la sécurité et le bon déroulement de cette réforme.

Force Ouvrière Justice Lannemezan en a profité pour rappeler **ses alertes répétées** ces dernières semaines en réunion, par échanges régionaux et nationaux, via ses tracts et via la presse sur :

- Le manque d'effectifs
- Le déficit de travail pénitentiaire,
- Le flou organisationnel sur certains postes comme le RDC...

Nous avons souligné que toutes les conditions doivent être réunies pour une mise en œuvre dans **les meilleures conditions possibles**.

Autres points abordés :

- **Travail pénitentiaire** : recherches de concessionnaires en cours, sans résultat à ce jour, mais efforts poursuivis avec la DI.
- **Douches** : pas de règle stricte, gestion laissée aux agents.
- **Présence du B1 Sud** : Mme la Directrice confirme **une présence continue sur tous les services**.

Conclusion :

La Direction, soutenue par la DAP et la DI, est déterminée à réussir cette mission de fermeture des portes, considérée comme stratégique.

Force Ouvrière Justice Lannemezan restera **extrêmement attentif** à chaque étape, pour garantir la **sécurité des agents, la cohérence de l'organisation, et l'amélioration des conditions de travail**.

Le Syndicat Local **FO Justice CP LANNEMEZAN** – le 01 mai 2025

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire **FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!**

